



Quand les jeunes donnent leur avis





“Ce n'est pas
parce qu'on a moins
de 18 ans
qu'on ne peut pas
s'exprimer et participer
aux décisions qui nous
concernent,
quel que soit notre
âge !”

Mais où les jeunes s'expriment-ils ? De quoi ont-ils envie de parler ? Est-ce que leur avis influence les décisions des adultes ? Bonnes questions !

Ce cahier te propose de découvrir comment les jeunes perçoivent leur propre participation dans la vie de tous les jours.

Plus d'un millier de jeunes de 10 à 18 ans dans 64 classes de la Belgique francophone ont été interrogés sur leur vision de la participation chez eux, à l'école, avec leurs amis,...

Tu trouveras dans ce cahier un aperçu des résultats de cette grande enquête.

Tu pourras d'ailleurs répondre toi aussi à certaines questions et comparer ensuite tes réponses à celles des autres.

Bonne lecture !



Pour moi,
"participer"
signifie qu'il faut
absolument que ...

(Chaque fois que tu verras un crayon, c'est qu'une question à laquelle tu peux répondre directement est posée. Si plusieurs réponses te correspondent, tu peux cocher plusieurs cases.)



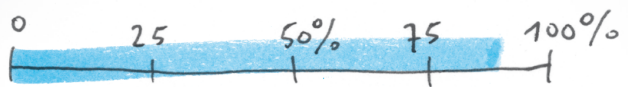
- ... les adultes me demandent mon avis
- ... je donne mon avis aux adultes
- ... les adultes écoutent mon avis
- ... les adultes discutent avec moi de mon avis
- ... les adultes suivent mon avis

(Une fois que tu y as répondu, tourne la page et découvre les réponses d'autres jeunes interrogés sur leur vision de la participation.)





85% des jeunes pensent que le plus important dans la participation c'est que les adultes **ÉCOUTENT** leur avis.



La plupart des jeunes interrogés définissent la participation par l'écoute, l'expression et la discussion avec les adultes. Que les adultes décident de suivre ou de ne pas suivre leur avis n'est pas considéré comme un critère de participation pour la majorité des jeunes.

D'un autre côté, **seul 1 jeune sur 4 déclare qu'en général, les adultes lui demandent son avis.** Et près de la moitié des jeunes trouvent que les adultes ne les comprennent pas et que ces derniers n'agissent habituellement pas en fonction de leur avis.



On peut lire dans l'article 13 de la Convention internationale relative aux des droits de l'Enfant que « L'enfant a droit à la liberté d'expression ».



Dans ma vie en général, est-ce que je participe ?

- Oui
- Non



Si oui, qu'est-ce qui m'aide à participer ?



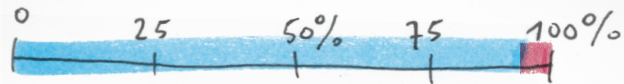
- Du temps pour y réfléchir seul-e
- Des informations sur le sujet
- Discuter de mon avis avec les adultes
 - Croire que mon avis va influencer la décision
- Me sentir à l'aise
- L'anonymat
- Avoir confiance dans les adultes présents
- Autre :





Dans ma vie en général, est-ce que je participe?

Oui : 92% - Non : 8%



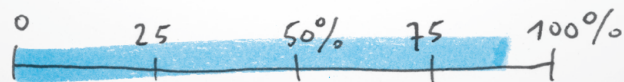
L'expression, la participation des jeunes aux discussions qui les concernent est un droit défini dans la Convention des droits de l'enfant. Mais ce droit est-il exercé ? Presque tous les jeunes répondent que oui, dans leur vie en général, ils participent en donnant leur avis lorsque des décisions importantes sont prises à leur sujet.

Il semble que le plus important pour les jeunes interrogés, c'est de se sentir à l'aise lorsqu'ils s'expriment. Tout comme le fait de disposer d'informations sur le sujet et d'avoir du temps pour y réfléchir facilite la prise de parole.

Par contre, quand ils décident de ne pas participer, c'est plus souvent parce qu'ils n'ont pas d'avis ou que cela ne les intéresse pas que parce qu'ils ont peur ou sont gênés. En effet, **à peine un jeune sur 20 avoue ne pas participer par peur de parler devant les autres.**



Pour 85,6% des jeunes, se sentir à l'aise aide vraiment à donner son avis lorsque des décisions importantes sont prises.



Est-ce que j'ai déjà donné mon avis... ?



- ... chez moi
- ... à l'école
- ... au conseil de classe
- ... au conseil de participation de mon école *
- ... au parlement ou dans un forum des jeunes
- ... au conseil communal des jeunes

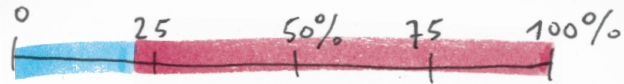
(* Le conseil de participation est un lieu où on discute des moyens à mettre en œuvre pour améliorer la vie à l'école et la qualité de l'apprentissage. Il met en contact tous les acteurs de la vie scolaire, parents, élèves, enseignants, pouvoirs organisateurs,...





A l'école, est-ce que je donne mon avis sur la manière d'enseigner?

Oui : 20,7% - Non : 79,3%



Si la plupart des jeunes n'hésitent pas à participer, chez eux, en discutant de leurs idées, de leurs choix, de leurs activités ou de leurs études, ils sont beaucoup moins nombreux à donner leur avis à l'école lorsque des décisions qui les concernent sont prises. **Moins d'un jeune sur 3 estime avoir exprimé son opinion à l'école la dernière fois qu'une décision a été prise à propos des matières étudiées, des horaires ou de l'aménagement de la classe.**

D'un autre côté, **1 jeune sur 10 déclare avoir déjà participé à un conseil communal.**

Cependant, les jeunes se disent globalement déçus du manque d'écoute des partis politiques et des instances officielles qui, selon eux, ne tiennent pas compte de leur avis.



La Communauté française est divisée en 281 communes. Dans chaque commune, le conseil communal, présidé par le/la bourgmestre, prend des décisions pour organiser la commune. Dans certaines communes, il existe un Conseil communal des jeunes dans lequel les moins de 18 ans peuvent s'exprimer.



Quels sont les sujets que j'ai déjà abordés avec les adultes ?

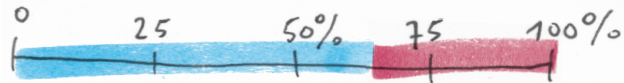
- L'emploi, le chômage
- Les nouvelles technologies (GSM, Internet, ordinateur)
- La politique
- La sexualité et les relations amoureuses
- La TV (horaire, programme, ...)
- La consommation de substances illicites
- Les guerres, le terrorisme
- Le racisme
- La religion
- Autres :



As-tu déjà discuté des relations amoureuses avec un adulte?

Oui : 66,4%

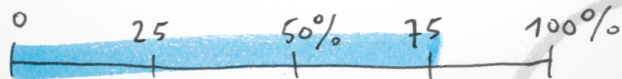
Non : 33,6%



Presque tous les jeunes disent avoir déjà discuté avec les adultes des questions de santé, d'alimentation ou des nouvelles technologies. S'ils sont moins souvent cités, des sujets comme la justice, la politique ou encore l'environnement ont aussi été abordés avec les adultes par plus d'un jeune sur deux.

L'amour, le racisme, les drogues et la sexualité sont les sujets préférés des jeunes. Si ces thèmes sont globalement les mêmes chez les filles et chez les garçons, les premières souhaiteraient toutefois parler davantage des relations amoureuses, de sexualité ou encore de la maltraitance. Par contre, les garçons citent plutôt des sujets tels que les nouvelles technologies, les guerres, la politique ou la télévision.

76,2% des jeunes ont déjà discuté de la consommation de substances illicites avec les adultes.



Généralement, ma participation aux décisions qui me concernent influence la décision finale ?



- Tout à fait d'accord
- D'accord
- Plus ou moins d'accord
- Pas d'accord
- Pas du tout d'accord

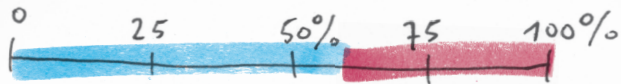




En général, mon avis influence-t-il la décision finale?

Oui : 60 %

Non : 40 %



J'ai raison parce-que je vis ta mère... c'est tout!

La majorité des jeunes estiment que, chez eux, leur avis est pris en compte et influence les décisions qui les concernent. La mère semble être celle qui prend le plus souvent en compte l'avis des jeunes.

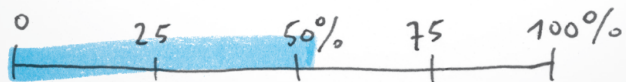


A l'inverse, beaucoup de jeunes pensent que leur avis n'influence pas du tout la décision finale à l'école, surtout en ce qui concerne les horaires des cours ou encore la manière d'enseigner.

La plupart d'entre eux juge également que la direction de leur école ne prend pas vraiment leur avis en considération. Et pourtant, ils sont nombreux à souhaiter le contraire.



55% des jeunes trouvent que la direction de leur école devrait davantage prendre leur avis en considération.



Si les adultes prenaient davantage en compte l'avis des jeunes, cela...



- ... permettrait de trouver plus de solutions à de nombreux problèmes
- ... donnerait aux jeunes l'occasion de se sentir davantage concernés par les décisions qui les concernent
- ... permettrait aux adultes d'apprendre beaucoup de choses
- ... serait une perte de temps
- ... aurait pour conséquence que les jeunes ne profiteraient plus de leur jeunesse
- ... autre : ...

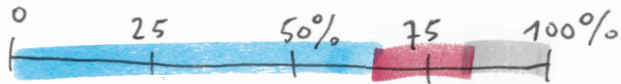


Les adultes apprendraient-ils des choses s'ils prenaient plus en compte l'avis des jeunes?

Oui : 66,90%

Non : 14,10%

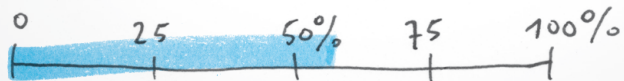
Peut-être : 19%



La majorité des jeunes déclare que les adultes apprendraient beaucoup de choses s'ils prenaient davantage en considération leur avis. Ils sont également nombreux à soutenir que les jeunes se sentiraient davantage concernés par les décisions qui les touchent et que les adultes et les jeunes se comprendraient mieux.

A peine 1 jeune sur 10 trouve que davantage d'écoute de la part des adultes serait une perte de temps ou encore que cela ne changerait rien.

56,9% des jeunes estiment que de nouvelles solutions apparaîtraient si les adultes prenaient davantage en compte leur avis.



La Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant est née en 1989 lorsque les dirigeants mondiaux ont décidé que les enfants devaient avoir une convention conçue spécialement pour eux.

Cette Convention énonce les droits fondamentaux de tous les enfants du monde. Ces droits sont basés sur l'égalité de tous les enfants, la protection et le bien-être de l'enfant, le droit à la vie et au développement dans les meilleures conditions possibles et le respect des opinions de l'enfant.



A l'avenir, dans ma vie en général, où pourrais-je davantage donner mon avis?



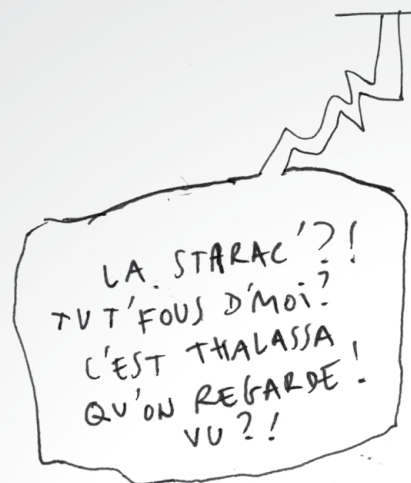
- Chez moi
- Au conseil de classe dans mon école
- Au conseil de participation de mon école
- Au conseil communal des jeunes de ma commune
- Lors des discussions avec mes amis
- Dans mon quartier
- Autre : ...

Les résultats présentés ici sont issus d'une enquête réalisée auprès de plus d'un millier de jeunes dans 64 classes de la Belgique francophone. Nous les remercions pour leur participation.

Cet outil a été réalisé par l'**Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse** de la Communauté française.

Les résultats complets de l'enquête sur la participation des jeunes sont disponibles sur le site **www.oejaj.cfwb.be**.

Vous y trouverez également de nombreuses infos et des pistes d'action pour encourager la participation des jeunes.



**Observatoire de l'Enfance,
de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
Ministère de la Communauté française**

Boulevard Léopold II, 44
B - 1080 Bruxelles
Tél. : 02 413 37 65
www.oejaj.cfwb.be

Réalisation de l'enquête : SONECOM

Adaptation : Michel VANDEKEERE, Dominique ROSSION en collaboration avec Céline LANGENDRIES et Philippe DE BRACONIER de GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE et les membres du groupe de travail CIDE (pour les noms des personnes, voir remerciements).

Relecture : Claire BEKE, Gisela DA SILVA ALMEIDA.

Mise en page et illustration : Adjust.be et Vincent MERTZ.

Editeur responsable : Frédéric DELCOR, Secrétaire général, boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles.

Dépôt légal : D/2009/8651/6.

Merci au groupe de relecture : Stéphane AUJEAN (Observatoire de l'Enfant - Cocof), Françoise CREMER et Daphné BOURGOING (Service Jeunesse CFWB), Valentine DE MUYLDER (Unicef), Sarah D'HONDT (CNDE), Maud DOMINICY (Unicef), Stephan DURVIAUX et David LALLEMAND (Délégué Général de la Communauté Française aux droits de l'enfant), Lise-Laura MATTERN et Charlotte MAISIN (La Code), Pascal PIRAUX (Direction de l'Egalité des Chances), Céline PLUMEREL (Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique), Elise REBUFFAT (Direction générale de l'Aide à la Jeunesse), Myriam SOMMER (ONE), et Monique MAHIEU (Service de l'Inspection de l'Enseignement Fondamental).

Cette publication est téléchargeable sur le site de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.



*Observatoire
de l'Enfance, de la Jeunesse
et de l'Aide à la Jeunesse*

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Secrétariat général - Ministère de la Communauté
française de Belgique

Boulevard Léopold II, 44
B - 1080 Bruxelles

Tél. : 02 413 37 65

Fax : 02 413 34 78

courriel : observatoire.enfance-jeunesse@cfwb.be

www.oejaj.cfwb.be



COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE
DE BELGIQUE